

Etat au 10.10.2024

## Foire aux questions (FAQ) – Élections directe centralisée en ligne du CSE 2025

### **Les délégué·e·s seront-ils désormais élu·e·s dans tous les pays en 2025 lors d'une élection directe (proposition du groupe de travail) ?**

Non, une élection directe n'aura lieu que dans les pays ou les circonscriptions qui ont activement décidé d'y participer. Sinon, l'élection d'un·e délégué·e se fera comme jusqu'à présent ou selon les statuts dans le pays/groupe de pays concerné.

### **Comment fonctionnent les élections directes ?**

Pour simplifier, l'élection se déroule comme suit :

1. Recherche de candidat·e·s au niveau local comme par le passé.
2. Transmission des candidat·e·s de chaque pays ou groupe électoral à l'OSE / l'organisation des élections, accompagnée d'une courte biographie et d'informations complémentaires.
3. Mise en place d'une plateforme électorale numérique par la BFH/ASO.
4. Campagnes d'information par l'OSE, relayées par le DFAE, et initiatives locales / *Revue suisse*
5. Envoi des bulletins de vote aux votant·e·s par e-mail à l'adresse enregistrée de la représentation suisse locale.
6. Clôture du vote.
7. Communication des résultats.

### **Les électeur·trice·s non enregistré·e·s auprès de l'ambassade doivent-ils·elles s'enregistrer au consulat et donner leur adresse e-mail pour pouvoir voter ?**

Oui, il faut le faire jusqu'à une date limite communiquée à l'avance, sinon les documents de vote ne pourront pas être envoyés.

L'OSE n'acceptera pas d'inscriptions directement.

### **Que se passe-t-il si je ne suis pas enregistré·e auprès de l'ambassade ?**

Vous ne pourrez pas voter, à moins que les clubs n'organisent des événements où les citoyen·ne·s pourront voter sur place (si nécessaire et sur demande, les clubs recevront un certain nombre de codes de vote pour que cela soit possible).

### **Quel est le rôle des organisations faitières, des clubs suisses et des associations ?**

Ils continueront à jouer un rôle important, similaire à celui d'aujourd'hui. Surtout en ce qui concerne la recherche de candidat·e·s, la collaboration avec la représentation suisse et l'organisation d'événements électoraux (en ligne ou en personne). La seule exception serait ces « événements électoraux » volontaires, où les électeur·trice·s sans adresse e-mail pourraient voter.

### **Devront-ils·elles envoyer des enveloppes et traiter les votes sur papier ?**

En aucun cas.

### **Que se passe-t-il si deux conjoint·e·s ont indiqué la même adresse e-mail ?**

Deux e-mails seront envoyés à la même adresse.



**Le secret du vote est-il respecté lors des votes ?**

Absolument. Le système est surveillé 24 heures sur 24 par des expert·e·s de la Haute École spécialisée bernoise et il est garanti que le secret du vote est respecté.

**Où sont traitées et stockées les données ?**

Les serveurs se trouvent en Suisse et sont exploités exclusivement par des entreprises de Suisse (Haute École spécialisée bernoise et Vogt-Schild Druck AG).

**Les consulats vont-ils nous aider ? Quel rôle joueront-ils ?**

En principe, les consulats devraient soutenir les clubs/associations suisses dans leur travail via les canaux existants. Sinon, il est possible de prendre contact via le guichet en ligne pour les Suisses de l'étranger (swissabroad@eda.admin.ch), pour discuter de la situation.

**Le nouvel outil est-il utilisé pour la recherche de candidat·e·s ?**

Non, uniquement pour l'élection elle-même.

**Comment les candidat·e·s se feront-ils·elles connaître ou mettront-ils·elles un CV à la disposition des électeur·trice·s ? Dans quelles langues ?**

Les candidat·e·s se feront connaître en ligne et en personne par les moyens les plus appropriés dans chaque pays. De plus, un bouton « i » est disponible dans l'outil de vote, sous lequel vous pouvez mettre à disposition des électeur·trice·s les informations/liens les plus importants en quelques points. Sauf si l'organisation des élections du pays en question en décide autrement, chaque candidat·e peut se présenter dans sa langue maternelle.

**Quelles langues l'outil UniVote3 utilise-t-il ?**

L'allemand, le français, l'italien et l'anglais.

**Comment les résultats des élections sont-ils communiqués ?**

Ils sont publiés en ligne par l'OSE, ainsi que par l'organisation/ambassade électorale locale.

**Si nous ne voulons pas participer en 2025, pourrions-nous le faire en 2029 ou 2033 ?**

En principe, il est possible d'envisager une participation à une date ultérieure. Cela dépend actuellement du succès de l'expérience pilote et sera déterminé lors de la prochaine législature de 2025 à 2029.

**Est-ce qu'une helpline est à ma disposition pour répondre à mes questions avant et pendant l'élection ?**

En principe, la Haute École spécialisée bernoise offre son soutien en cas de problèmes techniques pendant l'élection. En outre, une adresse e-mail active est prévue pour la période précédant l'élection, à laquelle il est possible de poser des questions d'ordre général qui ne trouvent pas de réponse dans le guide ou la FAQ.

**Le système a-t-il été testé et a-t-il déjà été utilisé lors d'une élection du CSE ?**

Le système est utilisé depuis 2008 et a été continuellement développé. Cependant, il n'a encore jamais été utilisé lors d'une élection du CSE. En 2025, ce sera une première, et nous faisons tout pour que l'essai pilote se déroule sans problème.

**Ce texte a été rédigé par le groupe de travail des membres « élections directes CSE ».**

Pour toute autre question : [direktwahlen@swisscommunity.org](mailto:direktwahlen@swisscommunity.org)

